38e ANNEE N° 2619 — PARAIT LE SAMEDI — 1er JUILLET 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TARIFS D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne)..... 0.60

Réclames (la ligne)..... 0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

L'été de la St-Jean

Au marché aux fleurs, samedi maintes gens marchandèrent le pot d'hortensias bleus le rosier nain aux fleurs moussues, le laurier rose... C'est que nous sommes à la Saint-Jean. Et il y a beaucoup de Jean, Jeannette, Jeannine, Jeanneton en France.

La fête du Baptiste était autrefois chômée. C'était non seulement une grande date dans le calendrier écclésiastique, mais encore dans le calendrier civique. Ce saint était un terme préfix pour certaines dettes, impôts, obligations. D'où le dicton :

La Saint-Jean à regret voit
Qui corvée ou argent doit :

Dans les villages, les bergers et bergerettes se louaient ordinairement d'une Saint-Jean à l'autre. Pourquoi cet usage ? A cause de la révérence qu'avaient alors les fidèles envers le Précurseur décollé et aussi parce que sa fête coupe l'année en deux parties à peu près égales. Au reste, comme le remarque un ancien adage :

A la Saint-Jean,
Les jours les plus grands.

Comme beaucoup d'autres saints, le Précurseur avait aussi une réputation météorologique. L'a-t il conservée intacte ?

Quand il pleut à la Saint-Jean,
Les blés dégénèrent souvent.
Du jour Saint Jean la pluie
Fait la noisette pourrie.
Eau de Saint Jean ôte le vin
Et ne donne pas de pain.

Mais d'où vient le commun proverbe : «Employer toutes les herbes de la Saint-Jean» ?

De ce que la plupart des plantes employées autrefois en médecine, et entre autres l'armoise, sont en pleine fleur.

Mais il y a plusieurs Saint-Jean dans le calendrier. Dans le *Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé «Démonstration», on lit :

«Il avait neigé et c'était environ la Saint-Jean.

»— Tu débutes bien ! La Saint-Jean ?

»— Oui-da ? Il y a la Saint-Jean qu'on fauche, la Saint-Jean qu'on tond, la Saint-Jean qu'on bat, la Saint Jean qu'on chauffe....»

(Excelsior)

Préparation Militaire

de la classe 1922

Les examens relatifs au certificat de préparation au service militaire (C. P. S. M.) et brevets de spécialités auront lieu pour le 2e demi contingent de la classe 1922 (jeunes gens nés dans le 2e semestre de 1902) au cours de la 2e session qui se produira dans les conditions suivantes :

Centres et dates d'examens.

DIGNE, caserne Desmichels, les 20 et 21 août 1922 ;

AIX-EN-PROVENCE, caserne Miollis, les 27 et 28 août 1922 ;

Dans ces deux centres d'examens seront subis les épreuves du certificat de préparation militaire et des brevets de spécialités autre que ceux des armes montées.

Demandes. — Elles devront être adressées à l'Officier Subdivisionnaire chef de section d'I. P. à Digne, caserne Desmichels, elles devront comporter : les noms et prenoms, la date et le lieu de naissance, l'adresse exacte, le bureau de recrutement dont dépend le candidat ainsi que le centre choisi.

Les jeunes gens d'au moins 18 ans désireux de devancer l'appel par un engagement dit devancement d'appel dans le corps de leur choix et pour une durée de service égale à celle imposé à leur classe, sont admis à contracter cet engagement s'ils sont possesseurs de leur certificat de préparation au service militaire. Ils devront adresser à cet effet la demande à l'Officier Subdivisionnaire d'I. P. à Digne.

Ils devront se munir au préalable d'un certificat d'aptitude physique délivré par un bureau de recrutement.

Les candidats sont autorisés à effectuer le tir avec les fusils appartenant à leur société.

Cours de préparation. — Un cours de préparation aux examens du C. P. S. M. est organisé par l'Officier Subdivisionnaire de l'I. P. de Digne à la caserne Desmichels pour les candidats n'appartenant pas une société, le jeudi après-midi de 2 à 5 heures, le dimanche matin de 7 h. 1/2 à 11 heures à partir du 2 juillet.

Chronique Locale

SISTERON

Musique. — Pour inaugurer la saison d'été Les Touristes des Alpes sous l'habile direction de M. Bombled, se feront entendre ce soir à 21 heures, rue de Provence avec le programme suivant :

1. Grenada, marche Espagnole.
2. Matinée Printanière, fantaisie.
3. Valse Poudrée.
4. Le ménétrier de St-Vast, ouv.
5. Billet Doux, fox-trott.

—o—

Adduction d'Eau. — L'administration des Ponts et Chaussées, sous l'habile direction de M. Rambaud, ingénieur à Sisteron, procède actuellement aux travaux d'études, pour la canalisation du Grand Châtillon.

Ces travaux sont poursuivis activement et les plans pourront être soumis prochainement à l'approbation du Conseil municipal. Les démarches nécessaires seront ensuite engagées, avec le concours de nos élus au parlement, pour obtenir de l'Etat la plus forte subvention possible sur les fonds du Pari mutuel.

Les travaux d'amenée et de construction du réseau d'égoûts pourront donc être commencés dés le printemps de 1923 et tout fait prévoir qu'en 1924, les eaux pures et abondantes du Grand Châtillon seront mises à la disposition des habitants de Sisteron. Nos félicitations à notre sympathique maire, M. Thélène et à nos dévoués conseillers municipaux à qui reviendra l'honneur d'avoir enfin solutionné une question vitale pour l'avenir de notre pays.

V...

A nos lecteurs. — A la suite d'un accident de machine survenu au dernier moment nous n'avons pu imprimer *Sisteron Journal* samedi dernier. Depuis, notre machine a été réparée et nous espérons que rien ne viendra plus arrêter la publication de notre organe.

Nous exprimons tous nos regrets à nos lecteurs pour ce facheux contre temps tout à fait indépendant de notre bonne volonté.

N. D. L. R.

=o=

Fédération mutualiste des B.-A. — L'assemblée générale de la Fédération mutualiste bas-alpine, s'est réunie le 22 juin à Digne, dans l'une des salles de la mairie sous la présidence de Mme Massot-Devèze

La présidente a fait l'exposé de la situation morale et financière de la fédération dont la prospérité augmente chaque année. La presque totalité des sociétés de secours mutuels des Basses-Alpes est maintenant affiliée à l'Union.

L'Assemblée a discuté les questions si intéressantes à l'heure actuelle de l'assurance obligatoire et de la réassurance. Elle a décidé de répondre dans un sens favorable, aux propositions qui lui ont été adressées à plusieurs reprises, par la Fédération mutualiste du Sud-Est.

Elle a émis des vœux pour la défense du principe de la mutualité, dans l'assurance obligatoire afin d'être transmis au Parlement, par l'intermédiaire des députés et sénateurs des B-A, dont elle a pu apprécier depuis sa fondation, le bienveillant appui pour toutes les questions intéressant la mutualité.

Avis. — La distillerie des établissements Antoine CHIRIS (ferme de Mételine à *Sisteron*) informe les propriétaires de **lavandes** qu'elle recevra toutes les fleurs qu'on voudra bien lui apporter. La distillerie paiera en plus du meilleur **prix** celui du transport à l'usine.

Ecrire au directeur ou le voir (*Café des Alliés*) pour tous renseignements, accords et marchés.

= =

Société de chasse. — Dans la dernière assemblée générale présidée par M. Bonfort, M. Saury, trésorier a rendu compte de la situation financière dont les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Sur la proposition de M. Bonfort, l'assemblée vote une gratification de cent francs à chacun des trois gardes de la Société. Le président a fait connaître qu'une demande de subvention, a prélever sur le produit du pari mutuel, a été adressé à M. le Ministre de l'intérieur. L'assemblée vote ensuite les vœux suivants :

1° Attendu que les mois qui précèdent l'ouverture de la chasse et de la divagation des chiens : la société émet le vœu que la gendarmerie et la police locale l'aident dans son œuvre de la repression du braconnage en redoublant de vigilance ;

2° Attendu que dans l'arrondissement de Sisteron le gibier est en général trop petit au moment de l'ouverture du 15 août, et que de ce fait se défendant mal, sa destruction s'accomplit ainsi sans profit pour personne. la Société émet le vœu que l'ouverture de la chasse n'ait lieu qu'en septembre dans l'arrondissement ;

3° Attendu que le lapin, étant donné sa rareté, ne peut plus dans notre région, être considéré comme un animal nuisible et que sa destruction ne s'impose pas, la Société demande que la chasse au furet soit interdite dans les Basses-Alpes ;

4° Sur la proposition de M. Villevieille et Granchamp, la Société émet le vœu que la chasse sous bois, dite à la repasse de la bécasse, et à la grive, étant une occasion de destruction du gibier sédentaire, et qu'elle facilite aussi le braconnage, il y a lieu de supprimer cette autorisation. De même pour la tolérance de la chasse au gibier d'eau, tout au moins pour l'arrondissement de Sisteron qui n'a pas de marais.

Les membres de la Societé qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'acquitter leur cotisation.

—o—

Casino-Cinéma.

La direction du Casino-cinéma, informe sa fidèle clientèle qu'à cause du concert donné ce soir par les Touristes des Alpes, les séances cinématographiques d'aujourd'hui et demain sont renvoyées à la semaine prochaine.

— o —

Accident d'auto. — Une voiture automobile traversant notre ville à une allure vertigineuse, a heurté avant hier un passant qui est allé donner de la tête contre le trottoir. Tout le monde le croyait mort, mais grâce au chapeau canotier dernière mode qu'il venait d'acheter à la succursale de la maison INNOCENTI, rue Mercerie, en face la Coopérative, sa tête a été préservée et il en a été quitte pour une simple frayeur.

Le conducteur de l'auto tamponneuse n'en revenait pas, aussi, avant de partir, s'est-il empressé d'aller se procurer le même canotier, chez INNOCENTI, rue Mercerie, car en plus de la solidité, il vend la dernière mode et le meilleur marché de la région.

Fabrique à Digne, 9, boulev. Gassendi.

—o—

Les Matinées de l'Eldorado. — Demain dimanche en matinée, à 3 h. continuation de l'énorme succès :

© VILLE DE SISTERON

MYSTERIA, 4e épisode, La folie de l'or. Virgina Pearson, l'étoile américaine dans *Dis-moi qui tu hantes*, en 5 parties. Le célèbre Tom Mix dans LE LUMBAGUO, cavalcade amoureuse et frenétique, fou-rire en 2 actes. Les Comiques Aubert, font la gaieté de toute la salle.

Prochainement, orchestre symphonique et chansons filmées.

Impôt sur le chiffre d'affaires et automobiles.

La perception aura lieu à la mairie :

Lundi 3 juillet, automobiles et chiffre d'affaires. abonnés ;

Mardi 4 Juillet chiffre d'affaires lettres A à F ;

Mercredi 5 juillet, lettres G à O.

Jeudi 6 juillet, lettres P à la fin.

A Vendre d'occasion, une petite charrette et une grande charrette en bon état.

S'adresser à Mme Vve Gasquet, rue de l'Abattoir, Sisteron.

A VENDRE

Fort cheval de trait, 4 ans ; animaux de ferme ; charrette, tombereau, voiture à deux roues neuve, harnais, et matériel divers, le tout en bon état.

Prendre adresse au bureau du journal.

Eldorado-Bal. — La direction de l'Eldorado et la commission de la Fanfare du Boumas dans leur réunion du 21 Juin ont décidé que les bals de la saison d'été auraient lieu tous les dimanches à 9 h. du soir avec orchestre complet de 10 musiciens. A partir du 1e juillet on dansera dans la vaste salle et dans le jardin décoré pour la circonstance.

A cette occasion un répertoire nouvenu est mis à l'étude. Il comprend notamment les danses suivantes :

Un mari en panne, valse,	Crin-Crin jeune.
Les Francs-Touristes, polka-marche	id.
La Pétoulette, mazurka,	X.
Crin-Crin dans la lune, polka,	X.
Cow Boys, américan-schotisch,	E. André.
Toujours Boire, polka,	L. Closset.
Lisette-Blonde, mazurka,	E. Corrigeux,

Les entrées sont ainsi fixées pour la saison : Messieurs, 2 fr. Entrée gratuite pour les dames.

La direction de l'Eldorado nous prie d'annoncer pour cette semaine une grande représentation de *La Tosca* ou de *Si j'étais Roi*, par la troupe Monsot.

Les affiches donneront les détails ultérieurement.

—o—

On demande une **bonne.** S'adresser au magasin de chaussures Bec, Sisteron.

On désire acheter ou louer présentement, dans les environs de Sisteron, une propriété d'agrément et rapport avec maison de 4 ou 5 pièces en bon état, eau de source, ombrages, belle route.

Faire offres au bureau du Journal.

ORAISON

Société Hippique. — Dans sa dernière réunion la commission de la société hippique des Basses-Alpes a décidé, à cause du décès de l'entrepreneur chargé de la reconstruction du pari mutuel, de reporter la date des courses d'Oraison au 20 août prochain, au lieu du 9 juillet date primitivement fixée.

Le programme officiel sera publié incessamment.

C'EST INOUI

A titre de réclame, nous livrons : 1 sac de dame, 1 porte-feuille, un porte billets, un porte-monnaie sans coutures, 1 stylo, un service de table, 2 nappes 6 napperons 12 serviettes et une agréable surprise pour dame. Envoi contre remboursement frs. 13 85 Ecrire **CHABERT**, rue d'Endoume. 280, Marseille.

UN VÉRITABLE PROGRÈS

En médecine les progrès sont incessants, aussi doit-on parmi les découvertes récentes signaler la poudre Louis Legras qui calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression. toux de vieilles bronchites. Cette poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr,95 (impôt compris,) adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

ÉTAT-CIVIL

du 16 au 30 Juin 1922

NAISSANCES

Robert Henri Pause, rue Pousterle.

René André Marcel Gras, rue Saunerie.

Marie-Madeleine Rose Juliette Reynier, la Coste.

Simone Jeanne Silvy, rue Saunerie.

Publications de Mariage

Entre : Maurice Emile Victor Donzion, boucher, et Renée Marie Henriette Blanc s. p. domiciliés à Sisteron.

Entre : Léonard Borderic, papetier et Léonie Victorine Imbert s. p. domiciliés à Sisteron.

Mariages

Entre : Marcel Louis Blanc, cultivateur et Louise Ernestine Imbert, s. p.

Entre : M. Louis Léopold Roman propriétaire et Mlle Noélie Amélie Clémencé Allemand s. p. domiciliés à Sisteron.

Décès

Adrien Roger Blanc, 23 ans, hopital.

Jean Moutte 84 ans, la Coste.

Jules Imbert, 61 ans. hopital.

Jean Noé Chauvin, 84, ans, hopital.

Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille.

En vue de faciliter la visite de l'exposition de Marseille, la Compagnie Paris Lyon-Méditerranée a pris les mesures ci après :

Trains spéciaux à prix réduits

Des trains spéciaux de 2e et 3e classe comportant une réduction de 50 o/o sur le plein tarif seront mis en marche au départ de Paris et des principales gares du réseau à des dates qui seront fixées ultérieurement Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours. Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du service ordinaire.

Voyageurs en groupes

Une réduction de 40 o/o est consentie aux groupes effectuant un parcours simple minimum de 25 kilomètres composés de 10 voyageurs au moins et de 25 voyageurs au plus, se rendant à Marseille, sans faire usage des trains spéciaux, pour y visiter l'Exposition. Ces billets ont la même durée de validité que les billets d'aller et retour ordinaires, avec un minimum de 8 jours.

3e. — Visiteurs de l'Exposition se déplaçant isolément autour de Marseille

Pour permettre aux visiteurs de l'Exposition de parcourrir le Littoral il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de Marseille à Cannes, Nice et Menton, valables 15 jours et donnant droit, tant à l'aller et qu'au retour à deux arrêts en cour de route.

Rappellons également que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare française, pour Marseille. pendant l'Exposition, ont une validité exceptionnelle de 8 jours, lorsque leur validité normale est inférieure à cette période. D'autre part les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au-delà de Marseille peuvent s'arrêter à Marseille pendant 72 heures. Ce délai de 72 heures s'ajoute à la durée normale de la validité du billet.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron.

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

ANCIENNE

et honnorable **Cie d'Assurances** sur la vie, recherche représentants actifs, honorabt. connus ayant relations dans la région. Bonne rénumération. Ecrire : **M. MAZZUCCHELLI, Insp. 18, rue La Fayette. Paris.**

Etudes de Me LABORDE, Notaire à St-Geniez, Basses-Alpes et de Me DELINON, Avoué à Paris, rue Cambacérès, 5.

Loi du 23 Octobre 1884

VENTE SUR LICITATION

au plus offrant et dernier enchérisseur

En l'Etude et par le ministère de Me LABORDE, notaire à Saint-Geniez (Basses-Alpes)

EN UN SEUL LOT : D'UN

DOMAINE

sis sur le terroir de la

COMMUNE DE SAINT-GENIEZ

Canton et Arrondissement de SISTERON (Basses-Alpes)

Dépendant de la succession de **M. le Duc de la Trémoille** et de **Thouars**, décédé à Paris le 17 Juin 1921, et dont l'énumération aura lieu ci-après.

L'Adjudication aura lieu le DIMANCHE 23 JUILLET 1922, à DEUX heures de l'après-midi

Ont fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par la deuxième Chambre du Tribunal civil de la Seine, le seize décembre 1921, enregistré et signifié :

Aux requête, poursuite et diligence de :

1° Madame Hélène-Marie-Leonie Pillet-Will, duchesse de la Trémoille et de Thouars, propriétaire, veuve de M. Louis-Charles-Marie, duc de la Trémoille et de Thouars, demeurant à Paris. Boulevard Delessert, N° 1 ;

2° Madame Charlotte-Marie-Clotilde, princesse de la Trémoille, épouse de M. Henri Eugène-Florent-François Joseph Lamoral, prince de Ligne, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Paris, avenue Montaigne, N° 43.

3° Madame Marguerite-Frédérique-Gabrielle, princesse de la Trémoille, épouse de M. Louis-Marie-Laurent-Stanislas, marquis de Blacas, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Paris, rue de Grenelle, n° 81

4° Madame Hélène-Marie princesse de la Trémoille, épouse de M. Gilbert-Camille-Alfred Alexandre, comte de la Rochefoucauld lieutenant de vaisseau, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Paris, Boulevard des Invalides, n° 18.

Demandeurs, ayant pour avoué Me Marie-Louis Philippe-André Delinon, demeurant à Paris, rue Cambacérès n° 5.

En présence de :

Madame Charlotte-Cécile-Eglé-Valentine, princesse de la Trémoille, vicomtesse de la Rochefoucauld, propriétaire, veuve de M. Charles-Marie-François, vicomte de la Rochefoucauld, demeurant à Paris, rue Murillo, n° 16,

« Prise au nom et comme subrogée tutrice de 1° — Mademoiselle Antoinette, princesse de la Trémoille ; 2° — M. Louis-Jean Marie, prince de Tarente et de Talmont, duc de la Trémoille et de Thouars, enfants mineurs issus du mariage de Madame la duchesse de la Trémoille, née Pillet-Will et de M. Louis-Charles-Marie, duc de la Trémoille et de Thouars, ce dernier décédé, mais faisant fonctions de tutrice des dits mineurs par suite de l'opposition d'intérêts existant entre les dits mineurs et leur mère sus-nommée leur tutrice naturelle et légale auxquelles fonctions de subrogée tutrice elle a été nommée et qu'elle a accepté aux termes de la délibération du Conseil de famille des dits mineurs sous la présidence de M. le juge de paix du 16me arrondissement de Paris, le 29 juin 1921 »

Défenderesse ayant pour avoué Me Grolous, demeurant à Paris, rue de Penthièvre, n° 3 ;

Et encore en présence ou lui dûment appelé de M. Henri François-Joseph, vicomte Cornudet des Chomettes, député de Seine-et-Oise, demeurant à Paris, Avenue Henri-Martin, n° 115 ;

« Pris au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs de la Trémoille susnommé, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a accepté aux termes de la délibération du conseil de famille sus-énoncée ».

Il sera le dimanche 23 juillet 1922 à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Laborde, notaire à Saint-Geniez, procéde à l'adjudication au plus offrant et dernier encherisseur, en un seul lot, du domaine dont la désignation suit ;

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE

Tout un petit domaine, sis à Saint-Geniez (Basses Alpes). quartier du Verger, conaistant en :

1° Propriété en nature de labour et vague sis aux lieux dits les Opibus, la Touisse, les Anches, Rocher Blanc, portée au cadastre sous les numéros 139, 140, 141, 142, 143, 144 145, 146, 147, 148, 149, 183, 184, 185 186 et 187 de la section B.

2° Propriété en nature de vague, labour et bruyère lieux dits Massonches, Derrière la Place, Terraillon, l'Hubac de la Forêt, désignée au plan cadastral sous les numéros 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 342, 343, 344, 345, 349, 359 de la section B.

3° Propriété en nature de labour et vague au lieudit Dromont, portée au cadastre sous les numéros 37 p, 38, 42, 43, 44, 112 p. de la section C.

4° Propriété en nature de labour et vague, avec maison d'habitation en très mauvais état d'entretient. aux lieux dits Dromont et les Courtines, désigné au plan cadastral sous les numéros 45 p, 46 p, 109 et 119, section C.

5° Propriété en nature de labour et vague, au lieudit Terrasson, porté au cadastre sous les numéros 353, 351, 352 section B.

6° Corps de bâtiment servant à habitation et d'exploitation, sis au quartier des Opibus.

Le tout d'une contenance approximative de trente-deux hectares vingt cinq ares soixante-douze centiares.

Mise à prix 1.500 fr.

(Outre les clauses, charges et conditions enoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée d'office par le jugement du 16 décembre 1921 sus ennoncé à la somme de mille cinq cent francs.).

Fait et rédigé à Paris le 15 juin 1922, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : DELINON,

Enregistré à Paris le 15 juin 1922, folio 63, Case 11. Reçu : 3 francs.

Signé : le Receveur.

S'adresser pour les renseignements à :

Me LABORDE, notaire à Saint-Geniez, dépositaire du cahier des charges ;

Me DELINON, avoué à Paris, rue Cambacérès, n° 5 ;

Me GROLOUS, avoué à Paris, rue de Penthièvre, n° 3 ;

Me LABOURET, notaire à Paris, avenue Friedland, n° 21 ;

Me CRÉMERY, notaire à Paris, rue de la Ville l'Evêque, n° 17.

© VILLE DE SISTERON

A vendre ou à louer

pour le 24 août, un

Vaste et beau Domaine

à plein rapport, toutes commodités, au dans les écuries, toutes machines agricoles servant à l'exploitation de la propriété. S'adresser à *M. Michel* Alexandre, propriétaire à Aumeilh (A-H)

A VENDRE

Jolie petite PROPRIETE

agrément et rapport, fontaine et réservoir, quartier du Clos. S'adresser à *Mme Astier*, chez *M. Peuzin*, négociant à Serres (H A).

Etude de Me Guillaume Bués,
Capacitaire en Droit,
notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte reçu par Me **Bués**, notaire à Sisteron, le 8 juin **1922**, Monsieur Marcellin dit "Célestin" **Clément**, propriétaire à Sisteron, a vendu à Monsieur Marceau Augustin **Ferrary**, mécanicien demeurant à Sisteron, le fonds de commerce d'épicerie et de débit de boissons, liqueurs et spiritueux exploité à Sisteron, faubourg de la Baume, dans un immeuble appartenant à Monsieur Louis Rogon

Opposition dans les 10 jours de la présente insertion à peine de forclusion

Pour deuxième et dernière insertion :

BUES, notaire.

Poudrerie Nationale de Saint-Chamas

USINE A CYANAMIDE
DE SISTERON

Le **9 JUILLET 1922** à **14** heures il sera procédé à la mise en vente, aux Enchères publiques des marchandises et objets divers provenant de la Liquidation des Stocks de guerre et comprenant :

Bois à brûler et divers, planches, tonneaux, coulis réfractaires, briques diverses, carton ondulé, placards divers, armoires diverses, bancs, bibliothèque, articles de literie et de ménage, tables diverses, tuyaux et buses en ciment, éponges, articles de bureau, etc...

Pour visiter s'adresser à l'Usine de Cyanamide de SISTERON, au poste de garde, après la deuxième maisonnette, tous les jours de la semaine, sauf le samedi après-midi, de 7 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Poudrerie de SAINT-CHAMAS.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit
Avocat-Avoué à **Sisteron** (B.A.)

EXTRAIT
d'un jugement de divorce

D'un jugement, contradictoire rendu par le tribunal Civil de Sisteron le vingt-quatre février mil-neuf-cent-vingt-deux, enregistré ; entre Monsieur GAUBERT Marin, employé à l'usine de Cyanamide, demeurant et domicilié à Sisteron et Madame Maria MARTEL, épouse Gaubert, demeurant et domiciliée de droit avec son mari à Sisteron, mais résidant de fait à Vilhosc, chez son père.

Il résulte que le divorce d'entre les époux GAUBERT-MARTEL, a été prononcé au profit de la dame Maria Martel.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Sisteron le **30** Juin **1922**.

BONTOUX.

CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON

En exécution des dispositions des réglements en vigueur les déposants dont les noms suivent sont informés que les dépôts ci-dessus pour lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1886 et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du premier Juillet au trente-un décembre prochain inclus, seront, le premier Janvier mil-neuf-cent-vingt-trois atteints par la prescription. Les ayants droit sont invités à faire toutes diligence auprès de la CAISSE D'EPARGNE de SISTERON afin d'éviter la prescription définitive :

Numéro 2363 — NEVIERE AntoineAugustin, né le 21 Mai 1854 à Authon, cantonnier à Peipin. Montant du livret, 65 fr. 65

Le Président
du Conseil des Directeurs :
SILVESTRE.

Etude de Me ROUBAUD
notaire à **Siteron**

A VENDRE
MAISON

à Sisteron, Place du *Marché*
4 étages sur rez-de chaussée comprenant deux magasins, appartenant à *M.* Etienne

Pour traiter s'adresser à Me Roubaud, notaire.

A VENDRE
campagne du Plaisir

sise à proximité de la ville de Sisteron d'environ **41** hectares, Bâtiments, labours, prés, bois, pâturages avec bergerie. S'adresser à Me **Roubaud** notaire.

A VENDRE
une propriété

labourable sise à Sisteron, quartier de Champ-Brancon, avec petit bastidon et citerne, ayant servie autrefois de poudrière.

Pour renseignements s'adresser à Me **Laborde**, notaire à St-Geniez.

OCCASIONS

Un phonographe à aiguille, avec 14 disques, bon état, 150 francs.

40 tables de 2 m. ⋈ 0,80 soldées à 15f.
50 bancs de 2 m. soldés à 4 fr.
10 bancs de 3 m. soldés à 5 fr.
Planches, état neuf de 15 à 25 c/m. de largeur, hauteur 1 m. 95, de 25 à 27 millimètres, le mètre carré 4 fr.
4 marmites en tole d'acier, 62 lit.
1 marmite — 117 »
1 marmite plate 78 »
4 marmites de poèle, fonte, de 15 à 25 litres et chaudrons tôle étamée.
Prix divers

S'adresser chez M REVEST, ferblantier, place de l'Horloge, Sisteron.

BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
GAP

succursale :
Place du Tivoli, 1, SISTERON

Escompte de tous les effets de commerce français et étrangers
Bons de la Défense Nationale

Paiements ds tous coupons français et étrangers

ORDRES DE BOURSE
Vente et Achat de Titres
Emission de 10.000 obligations de 500 francs

Papeteries VALDOR

Société Anonyme au capital de 5.000,000 de francs.
USINES de
La Fontaine (Vaucluse) ;
des Garennes (Vaucluse) ;
des Martinets (Vaucluse) ;
de Jabron - Sisteron.

Intérêts **6 1/2 o/o** *net de tous impôts présents et futurs*

PRIX D'EMISSION : 490 FRANCS
Sous d'éduction du 1e coupon, **480,50**

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE

Ancienne Maison CONIS-BAILLE
BERLE SERAPHIN
successeur

DEMANDER LES NOUVEAUX PRIX

S'adresser au bureau ouvert toute la journée, aux CORDELIERS

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10
— reçoit tous les jours —

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 15	98 »	95 50
500 »	498 75	495 65	490 »	477 50
1,000 »	997 50	991 25	980 »	955 »
10,000 »	9,975 »	9,912 50	9,800 »	9,550 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires, etc, etc.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Amélioration du service des trains, pour la Savoie, le Dauphiné et l'Italie.

A partir du 31 mai

Rapide de nuit : lits salon, couchettes, 1e, 2e, 3e ; Paris (20 h. 35) Grenoble.

A partis du 1r juin

Rapide de jour : 1e et 2e ; Paris (8 h. 10), Aix-les-Bains, Grenoble, Evian, Turin.

Express : 1e, 2e, et 3e ; Paris (12 h.) Turin Rome.

A partir du 15 juin

Rapide de nuit : Places de luxe, 1e et 2e ; Paris (20 h. 10.) Annecy, Chamonix.

A partir du 7 juillet

Rapide de nuit ; places de luxe, 1e et 2e : Paris (21 h. 10) Aix-les-Bains, Moutier-Salins Bourg-St-Maurice.

Rapidé de Nuit (jusqu'au 19 septembre) Places de luxe 1e ; Paris (19 h. 25) à Annecy, Chamonix.

l'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

F. HAUËT

SEUL REPRÉSENTANT

NICE (A.M)

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements:
Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

AFFAIBLIS GUÉRIS par la

MINÉROLASE DUPEYROUX : *Mme Albert DAUVERGNE, 15, rue Montbauron, Versailles* (Seine-et-Oise), (Entérite avec hémorragies intestinales depuis 1 an), rétablie en 10 mois (Attest. du 28 fév. 1922); *M. Jules MAES, à Ormoy-Villers* (Oise), resté frileux, fragile, sensible au froid, sujet aux rhumes, sans grand appétit, à la suite d'une pneumonie contractée en 1911, complètement rétabli en 21 mois Attest. du 23 fevr. 1922); *M. Maurice THIERRY, Ferme de la Grange, à Saint-Paterne* (Indre-et-Loire), éprouvait, dès son jeune âge, une grande faiblesse aux changements de saison, manquait d'appétit, était resté petit, est devenu fort et robuste après 2 années de traitement. Agé actuellement de 17 ans, il pèse 60 kilos et mesure 1m62 (At est. du 14 fév. 1922); *Mme Marthe PRENANT, à Mondoubleau* (Loir-et-Cher), avait toujours été très nerveuse, a souffert, en décembre 1918, d'un mal de gorge, puis, en quelques jours, est tombée dans un état de faiblesse très grave au point qu'elle n'avait plus aucune force dans les jambes et qu'il fallait l'aider à marcher, de plus, son caractère était toujours agacé par des idées noires et par une sensation de constriction dans la poitrine; a été fortifiée et améliorée au bout de 3 mois au point de pouvoir reprendre ses occupations habituelles, guérie en 35 mois (Attest. du 10 fév. 1922); *Mlle Juliette BINVAULT, à St-Règles* (Indre-et-Loire), profondément anémiée par un allaitement trop prolongé de 15 mois, affaiblie, sans appétit, fatiguée au moindre travail, forcée de garder le lit des journées entières, 2 ou 3 jours par semaine, époques très pâles et douloureuses, améliorée en 3 semaines, complètement rétablie en 2 mois (Attest. du 8 fev 1922). La *Minérolase Dupeyroux* est le moins cher des fortifiants car la bouteille, suffisante pour une cure de un mois ou deux, suivant l'âge, est envoyée fce à domicile contre 11 fr. en mandat-carte adressé au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui expédie gratis et franco sur demande, son *Eprouvé* sur la Minérolase et *un questionnaire pour consultations GRATUITES par correspondance.*

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.

A VENDRE
Moto et Side-Car

marque Harley-Davidson 10 H. P. très bon, état (carte grise).

S'adresser à M. FAURE, photographe, 40, rue Droite, Sisteron.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : **9 fr. 30** — **La cure** complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco **32 francs.**

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur
9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés
Transformations pour Dames seulement
BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN
ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORDEVRERIE
BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES
RÉPARATIONS - GRAVURE

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

Chaussures en tous Genres

AUTRAN Adolphe

11, Rue de Provence - SISTERON -:-

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES DE LUXE
HOMMES, DAMES, GARÇONNETS, FILLETTES, ENFANTS
Toile blanche, Tennis, Espadrilles, Corde
CHAUSSURES DE CAMPAGNE
sur mesures, fabriquées dans son atelier
— Réparations —
PLUSIEURS ARTICLES SOLDÉS
Le tout à des prix très réduits

CABINET DENTAIRE

Rue de Provence - SISTERON - Ane Mon Ferrand

FÉLIX VALOPIN
Dentiste du Lycée et des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur-Dentiste de l'Ecole Normale

L. BESAUDUN
Docteur en chirurgie-Dentaire
Diplômé P. P. S.
de l'Université de Washington

M. AZIZ
Chirurgien-Dentiste
Diplômé
de la Faculté de Médecine de Nancy

Consultation tous les LUNDIS de 9 h. à 18 heures

Cabinet principal, 45, Boulevard Gassendi, DIGNE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON